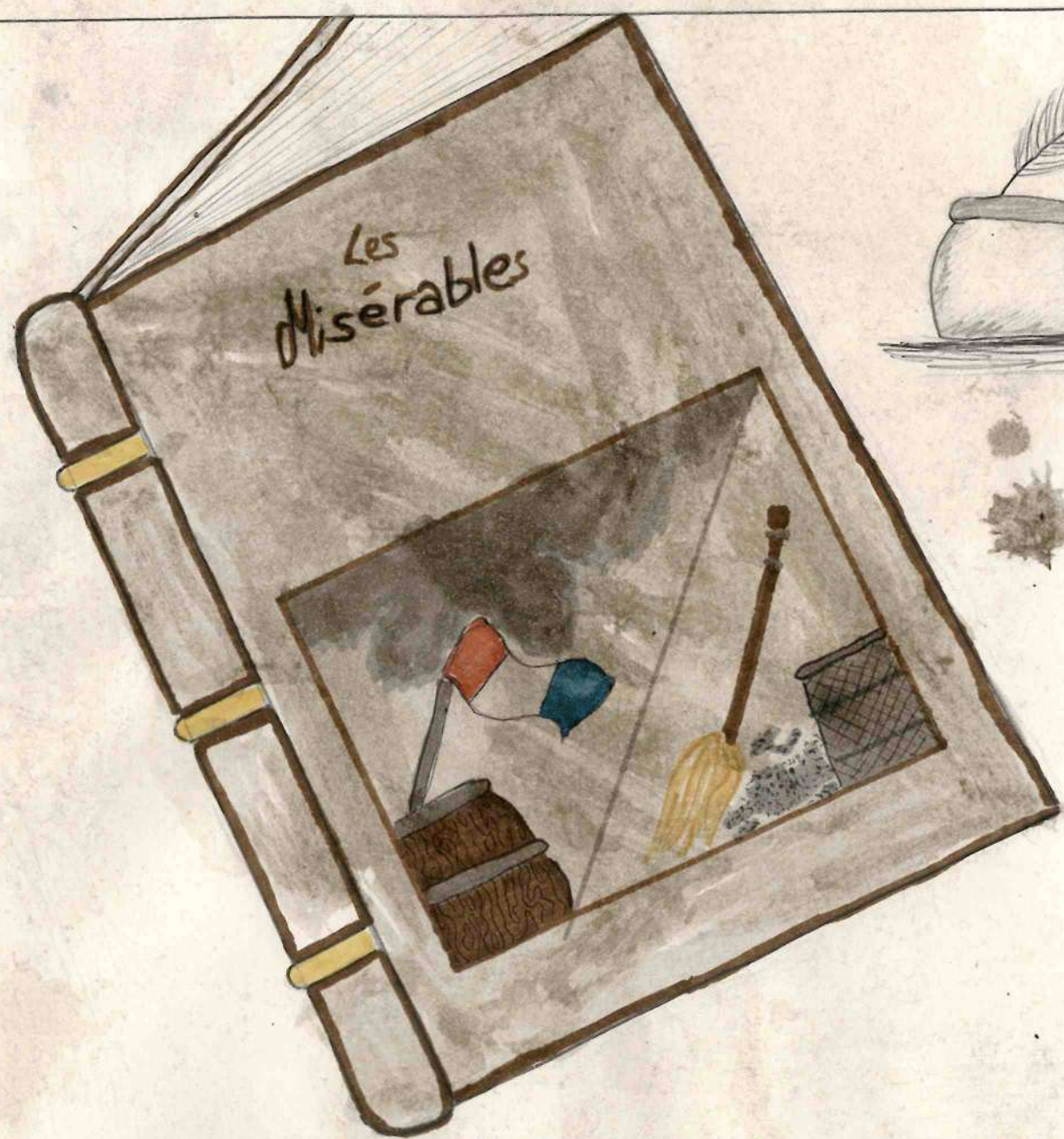


# LEIA

MORAL(E)



# Présentation du magazine

Anaëlle Mathieu & Maï-Linh Pellerin

## ÉDITORIAL

Ce magazine a été créé par Maï-Linh et Anaëlle en 4<sup>ème</sup> grâce aux articles de leurs camarades au Collège de Cugnaux. En premier, nous faisons ce journal pour que les lecteurs prennent connaissance de l'histoire « Les misérables » et de la vie au XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous l'avons effectué pour marquer les esprits, afin d'éviter aux générations futures de reproduire les mêmes erreurs. Les conditions de vie à cette époque étaient difficiles : les mauvais jugements, la pauvreté, la manipulation et bien d'autres.

Pour le titre nous avons choisi « Le Moral » pour les personnages vivant dans une situation très compliquée, malgré cela, ils gardent la tête haute. On a également fusionné ce titre par « La Morale » puisque la morale de l'histoire nous montre à quel point la vie était compliquée à cette époque, donnant ainsi « Le/a Moral(e) ».

Enfin, les livres de Victor Hugo sont mondialement connus tels que « Notre Dame de Paris », « Les Contemplations » et bien d'autres. Toutefois, « Les Misérables » sont l'une des séries de livres les plus connus de Victor Hugo. D'après nous, ces derniers devraient être lus au moins une fois, afin d'enrichir sa culture. Seulement, celui-ci est long, donc nous créons ce magazine assez court, ludique, intéressant, et contenant de nombreuses informations pour les personnes ne l'ayant pas lu ou ne souhaitant pas le lire.

## INTRODUCTION

Notre magazine présentera l'œuvre « Les Misérables » ainsi que les différents articles de nos camarades. Ensuite, nous allons vous présenter pourquoi nous rédigeons ces articles. Donc pour commencer, les articles 7, 8 et b) interview portent sur le droit des enfants, nous l'avons mis pour que les personnes comprennent qu'un enfant est un être humain comme un autre, et qu'il a des droits. Nous pouvons voir que dans « Les Misérables » Cosette commence à travailler très jeune, qu'elle est mal nourrie, qu'elle se fait frapper ou encore qu'elle se fait exploiter. Les documents 6, 4, d) interview et c) interview évoquent la vie des misérables et la pauvreté : les riches restent riches et les pauvres restent pauvres, cela doit changer. Les articles 1, 2 et a) interview proposent des questionnaires écrits par les élèves adressés à Jean Valjean et le présente. Cela nous permet de connaître l'un des personnages principaux de l'ouvrage et les injustices qu'il a subies. De plus, le document 5 critique différents films et reportages « Les Misérables » au XIX<sup>e</sup> siècle permettant de recommander aux lecteurs un bon visionnage de l'œuvre. Enfin, l'article 9 nous donne des mots-clés sur cette histoire. C'est en effet un ouvrage qui dénonce et critique les injustices et la pauvreté de la société au XIX<sup>e</sup> siècle, des travers toujours présents aujourd'hui. Pour donner un aperçu, les anciennes personnes atteintes de pauvreté ne pouvaient pas accéder à une bonne hygiène, pas ou très peu de nourriture, d'eau, de vêtements... Ces derniers font écho aux sans-abri de nos jours, mais les conditions de vie aujourd'hui sont plus simples à vivre. Voici quelques comparaisons qu'on a pu observer lors de cette lecture « Les Misérables » : le bagnard fait référence à la prison, les bourgeois ressemblent aux personnes riches actuelles, malheureusement les injustices et la manipulation font toujours parties de ce monde, mais cela a tout de même évolué dans le sens où Jean Valjean a été enfermé pendant 19 ans pour avoir volé du pain. Il raconte : « j'ai été condamné pour avoir volé du pain » et « J'ai passé dix-neuf ans au bagne ».

## SOMMAIRE

- |                                    |                    |                             |
|------------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| 1. Portraits Victor Hugo p.1.      | 4. Dessin p.7.     | 7. Invention p.17.          |
| 2. Frise chronologique p.2.        | 5. Cinéma p.10.    | 8. Droits des enfants p.20. |
| 3.a) Interview (Jean Valjean) p.3. | 6. Réflexion p.16. | 9. Mots croisés p.23.       |
| b) Interview (Cosette) p.4.        |                    |                             |
| c) Interview (Gavroche) p.5.       |                    |                             |
| d) Interview (Fantine) p.6.        |                    |                             |

1 Nous l'avons placé ici car ça nous semble intéressant de connaître en premier lieu l'auteur du sujet de notre magazine.

2 Nous avons mis en deuxième la frise pour pouvoir nous situer lors des travaux de nos camarades.

3 Pour nous ça nous semblait bien d'y mettre l'interview, car cela va parler des journalistes qui posent des questions à J.V. à peine sorti du bain, donc du tout début de l'histoire.

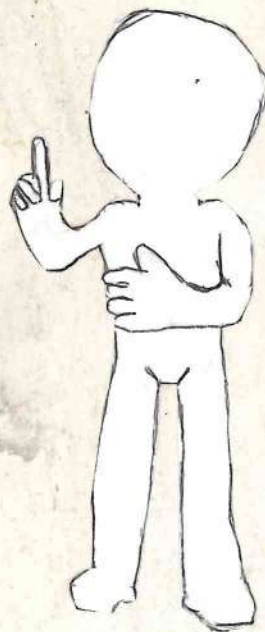
4 Ensuite le dessin nous paraissait bien placé pour une bonne mise en page (pour ne pas voir que du texte à la suite).

5/6 Sont tous les deux des avis personnels donc on les a mis à la suite.

7/8 Ont comme sujet en commun « Les Enfants ».

9. Pour terminer à la fin de plusieurs magazines nous pouvons y retrouver des jeux ludiques comme les mots croisés, des mots mêlés ...

Enfin le numéro de notre journal sera le « 1 » car c'est le premier magazine des 4<sup>e</sup>7 au collège de Cugnaux.



## Portrait Victor Hugo Muhammed Tekin

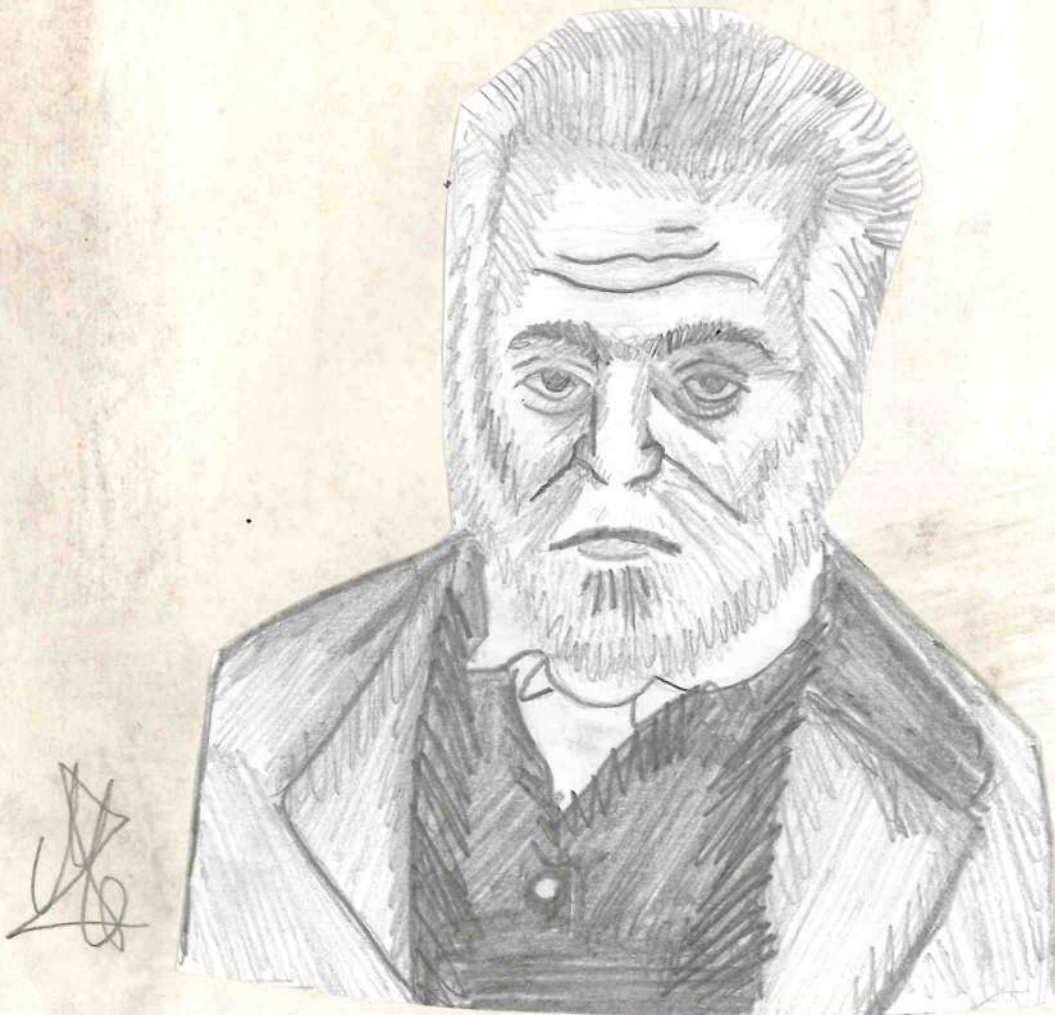
Je m'appelle Victor-Marie Hugo je suis né le 26 février 1802. Poète romancier et dramaturge, je suis dessinateur français lié au romantisme. Je suis l'un des écrivains français les plus importants. Je me suis imposé comme un des chefs de file du romantisme français. Mes poèmes les plus célèbres sont « Odes et Balades » et « les feuilles d'automne » en 1831.

1848 : une nouvelle fois, le peuple de Paris se soulève, poussé par les restrictions de liberté et la misère. La IIe République se profile mais Victor Hugo ne se résout pas à renier la monarchie qui l'a nommé pair de France. Cependant, aux côtés de Lamartine, un autre grand écrivain de l'époque, il mène les mêmes combats et sera finalement élu député.

J'ai compris que les mots seraient ma liberté.

J'ai écrit pour émouvoir, pour dénoncer, pour rêver aussi. À travers mes œuvres, j'ai voulu défendre les pauvres, les opprimés, les enfants oubliés, et donner une voix à ceux que l'on n'entend pas. La littérature n'est pas seulement un art : c'est un engagement.

Je crois profondément que l'humanité progresse grâce à la justice, à l'éducation et à l'amour. J'ai écrit *Les Misérables* pour montrer les personnes dans la misère la pauvreté ect. pour qu'on voie enfin la vraie vie des personnes opprimés il faut comprendre que dans ce monde on n'est pas les seuls.



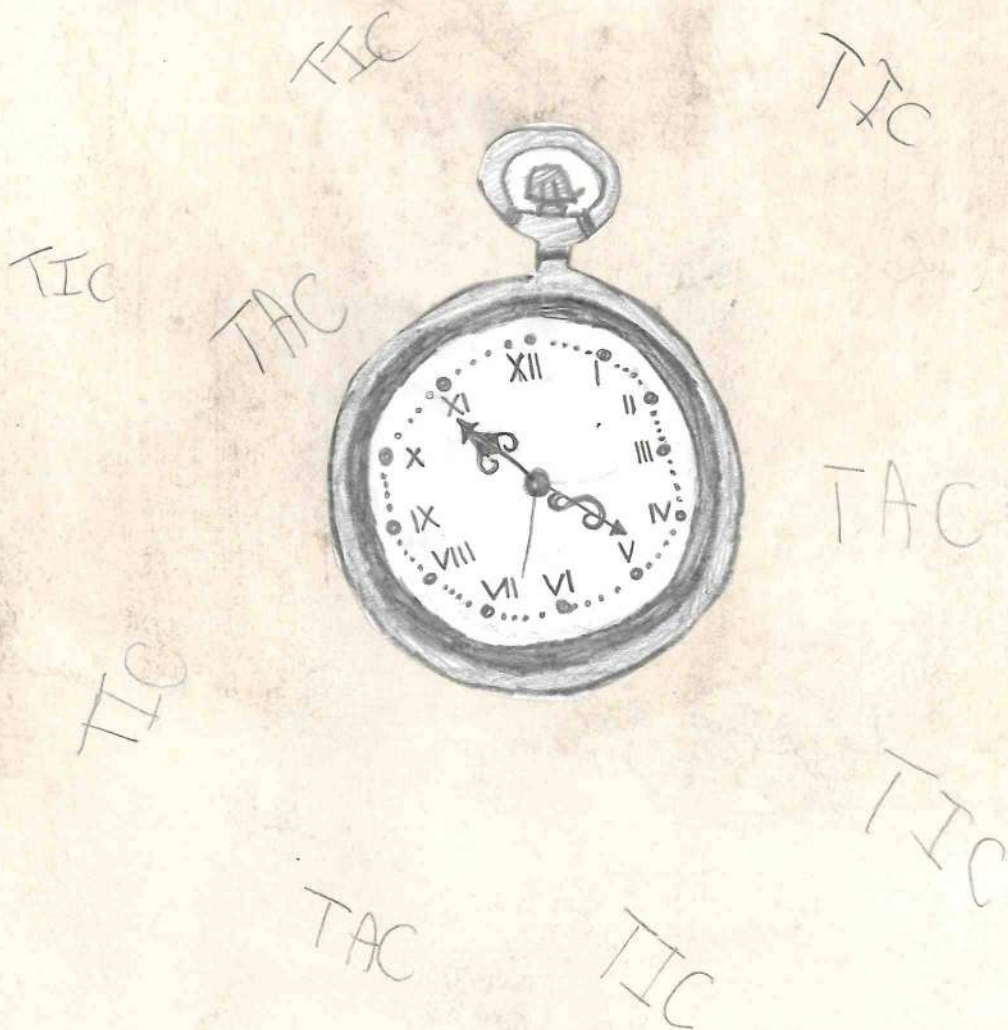
Frise chronologique  
Yann Sender & Nolan Entressangle

Le roman « Les Misérables » de Victor Hugo se déroule entre 1810 et 1830.

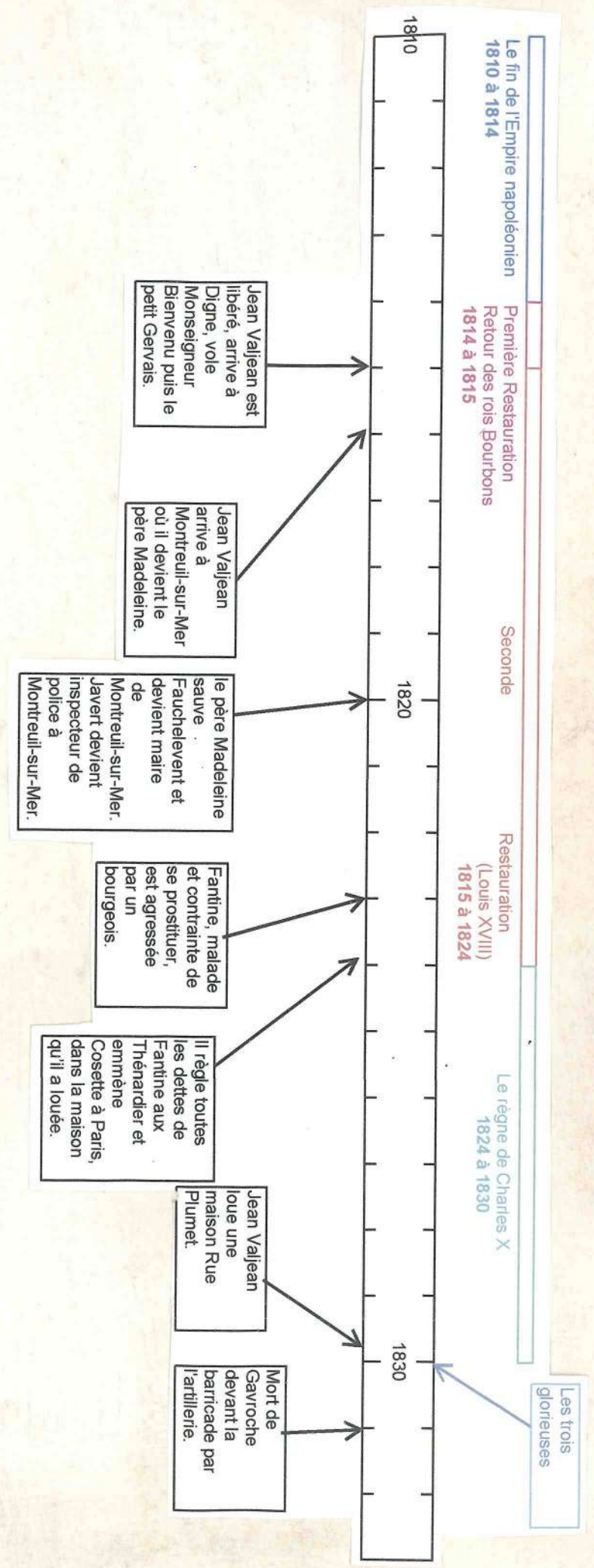
Sur la frise, on voit une partie de la vie de Jean Valjean qui se déroule pendant cette période. Il est libéré du bagne en 1815 au moment où la monarchie revient. Il devient maire pendant la seconde restauration (1815-1830).

En 1830, Gavroche meurt lors de la révolte de Juin 1832, affrontement entre les Républicains et les gardes nationaux aux barricades de la rue Saint-Denis, alors qu'il tentait de récupérer des cartouches.

L'histoire des *Misérables* montre les changements de régime et les révoltes qui influencent leur vie et explique la misère et les injustices.



# Frise chronologique de la période des Misérables



## Interview de Cosette

Mélissa Lo & Basma Kamouni Ahrouchi

La journaliste : Bonjour Cosette, comment allez-vous ?

Cosette : Bonjour, je vais assez bien, un peu fatiguée et vous ?

La journaliste : Très bien, aujourd'hui j'aimerais bien parler sur le travail des enfants, comment travaillez-vous chez les Thénardier ?

Cosette : Chez les Thénardier ? C'est un enfer.... Je travaille tous les jours, toute la journée. Je dois nettoyer l'auberge, balayer le sol de chaque pièce, je dois porter des seaux d'eau et parfois aller chercher de l'eau située dans les bois. Les seaux sont très lourds pour moi.

La journaliste : Cela semble très difficile pour une enfant... Avez-vous du temps pour vous reposer ou jouer ?

Cosette : Jouer ? Reposer ? Jamais... Les Thénardier me grondent souvent et me donnent beaucoup de travail, parfois j'aimerais bien jouer dehors comme les autres enfants...

La journaliste : Comment les Thénardier vous traitent-ils ?

Cosette : De manière très sévère et abusive avec moi, je suis maltraitée, ils me privent de nourriture, me font dormir dans un endroit sombre et froid... Ils me traitent comme une servante. C'est injuste... Les Thénardier traitent leurs propres enfants avec gentillesse, mais sont cruels envers moi, cela me rend triste...

La journaliste : Pouvez-vous nous décrire votre apparence quand vous travaillez ?

Cosette : Mes vêtements sont vieux, déchirés et sales... Je n'ai pas de beaux vêtements comme les autres enfants. On voit ma peau avec des taches bleues ou noires qui indiquent où la Thénardier m'a touchée... Mes jambes sont rouges et grêles. La plupart du temps mes cheveux sont très sales et gras... Je suis affreusement maigre...

La journaliste : Comment vous sentez-vous dans cette situation ?

Cosette : Je suis souvent triste et effrayée, mais j'essaie d'être courageuse et d'obéir pour éviter d'autres punitions.

La journaliste : Dernière question, que pensez vous du travail des enfants ?

Cosette : Je pense que ce n'est pas juste, les enfants ne devraient pas travailler autant. Aucun enfant mérite cela. Les enfants devraient pouvoir aller à l'école, profiter, jouer et être protégés.

La journaliste : Merci Cosette d'avoir répondu a nos questions.

# Interview

*La pauvreté des enfants vivants dans la rue.*

**Humailo Karlex et Saint-Aroman Gabriel**

## Dialogue entre le journaliste et Gavroche

- **Journaliste :** *Bonjour, comment t'appelles-tu ? Quel âge as-tu ?*  
**Gavroche :** *Bonjour, je m'appelle Gavroche et j'ai onze ans.*
- **Journaliste :** *Qui sont tes parents ?*  
**Gavroche :** *Mes parents sont les Thénardier.*
- **Journaliste :** *Pourquoi as-tu décidé de partir vivre dans la rue ?*  
**Gavroche :** *Mes parents ne m'aiment pas, ils ne veulent pas de moi donc c'est pour cela que je vis dans la rue.*
- **Journaliste :** *Que fais-tu de tes journées ?*  
**Gavroche :** *Je passe mes journées à courir et à jouer à la Fayousse.*
- **Journaliste :** *Peux-tu m'expliquer qu'est-ce que le jeu de la Fayousse ?*  
**Gavroche :** *La fayousse est un jeu qui consiste à mettre le plus de pièces ou de cailloux dans un trou.*
- **Journaliste :** *Quelles sont les raisons qui font que tu vis dans la rue ?*  
**Gavroche :** *J'ai décidé de vivre dans la rue suite à l'abandon de mes parents.*
- **Journaliste :** *As-tu des frères et sœurs ?*  
**Gavroche :** *Oui j'ai 2 sœurs qui s'appellent Éponine et Azelma (les deux filles qui étaient avec Cosette chez les Thénardier).*
- **Journaliste :** *Peux-tu me parler un peu de tes parents, où vivent t-ils ? Quel est leur métier ?*  
**Gavroche :** *Mes parents sont les Thénardier, ils vivent à Montfermeil et sont aubergistes.*
- **Journaliste :** *Quel est le regard des gens sur toi ? As-tu quand même rencontré des personnes aimables avec toi ?*  
**Gavroche :** *Généralement les gens m'ignorent mais j'ai décidé d'aider deux garçons aussi dans le besoin et nous nous sommes partagés la nourriture.*
- **Journaliste :** *As-tu encore des liens avec tes parents ?*  
**Gavroche :** *Oui car très rarement je repasse à ma maison.*

# Interview de Fantine

Hanna Aouf & Lennie Boucabeille Martres

**Journaliste (introduction)** : « Bonjour à tous, aujourd'hui je vais vous présenter une personne un peu spéciale. Nous avons rencontré Fantine, une jeune femme qui a vécu des moments très difficiles, mais qui se bat pour sa fille et pour sa vie. Étant mère célibataire, elle nous raconte son histoire et nous parle de son quotidien. Bonjour Fantine. Pouvez-vous vous présenter ? »

**Fantine** : « Bonjour, je m'appelle Fantine. Je suis orpheline et me suis débrouillée toute seule. Je suis une jeune femme en difficulté financière. J'ai rencontré un homme et je suis tombée amoureuse de lui. Je suis tombée enceinte d'une petite fille prénommée Cosette et la vie a voulu que je l'éleve seule. »

**Journaliste** : « Voulez-vous bien nous expliquer pourquoi votre vie est devenue si difficile ? »

**Fantine** : « Lorsque j'ai eu Cosette, j'étais toute seule, ce qui, à cette époque était très mal vu. J'en ai même perdu mon travail. Je travaillais dans l'usine de Jean Valjean, le maire de la ville. Mais lorsque les autres employés ont découvert que j'avais une fille, j'ai été renvoyée. Pour pouvoir travailler et m'en sortir, j'ai dû confier ma fille à une famille à qui je versais de l'argent. Cette séparation fut un terrible déchirement. »

**Journaliste** : « Comment avez-vous fait pour vivre et survivre, toute seule sans l'aide de vos parents et de votre famille. »

**Fantine** : « Malgré mon jeune âge, j'ai dû travailler dur pour survivre. Je faisais des petits travaux. J'ai dû être très courageuse et apprendre à me débrouiller toute seule, à ne compter que sur moi-même. J'ai même dû vendre mes cheveux, mes dents et aussi me prostituer pour pouvoir verser l'argent aux Thénardier. »

**Journaliste** : « Votre fille a-t-elle été désirée ou pas ? »

**Fantine** : « Non, elle n'a pas été voulue. Et ce fut très difficile de me considérer comme une mère. Mais une chose est sûre, c'est que je l'ai aimée tout de suite. Cosette est devenue la personne la plus importante de ma vie. »

**Journaliste** : « Si vous aviez eu les moyens, auriez-vous gardé votre fille auprès de vous ? »

**Fantine** : « Oh oui bien sûr ! J'ai rêvé des nuits entières de pouvoir m'occuper d'elle. Mais je pense avoir fait le bon choix pour lui offrir une vie et un avenir meilleurs. »

**Journaliste** : « Et jusqu'à aujourd'hui personne ne vous a aidé ? »

**Fantine** : « Non jusqu'à présent personne. Mais j'espère bien que cela changera. Quand Jean Valjean a compris que je souffrais de ne pas voir ma fille, il m'a promis de m'aider et de tout faire pour la retrouver. »

**Journaliste** : « Quel message votre histoire transmet-elle ? »

**Fantine** : « Mon histoire montre l'injustice de cette société envers les femmes. »

**Journaliste** : « Que souhaitez-vous pour votre fille ? »

**Fantine** : « Une vie meilleure que la mienne. Qu'elle soit heureuse et libre. Et surtout qu'elle sache que je n'ai cessé de l'aimer. »

**Journaliste (conclusion)** : « Merci beaucoup, Fantine. Votre histoire est très touchante. »

**Fantine (conclusion)** : « Merci de m'avoir écoutée, j'espère que ma fille pourra être heureuse un jour. »

# Histoire de l'art : « La Liberté guidant le peuple » de Delacroix révisité

Amine Souiyah & Paul Martin Toffanello



## Première ébauche du dessin : LES GILETS JAUNES



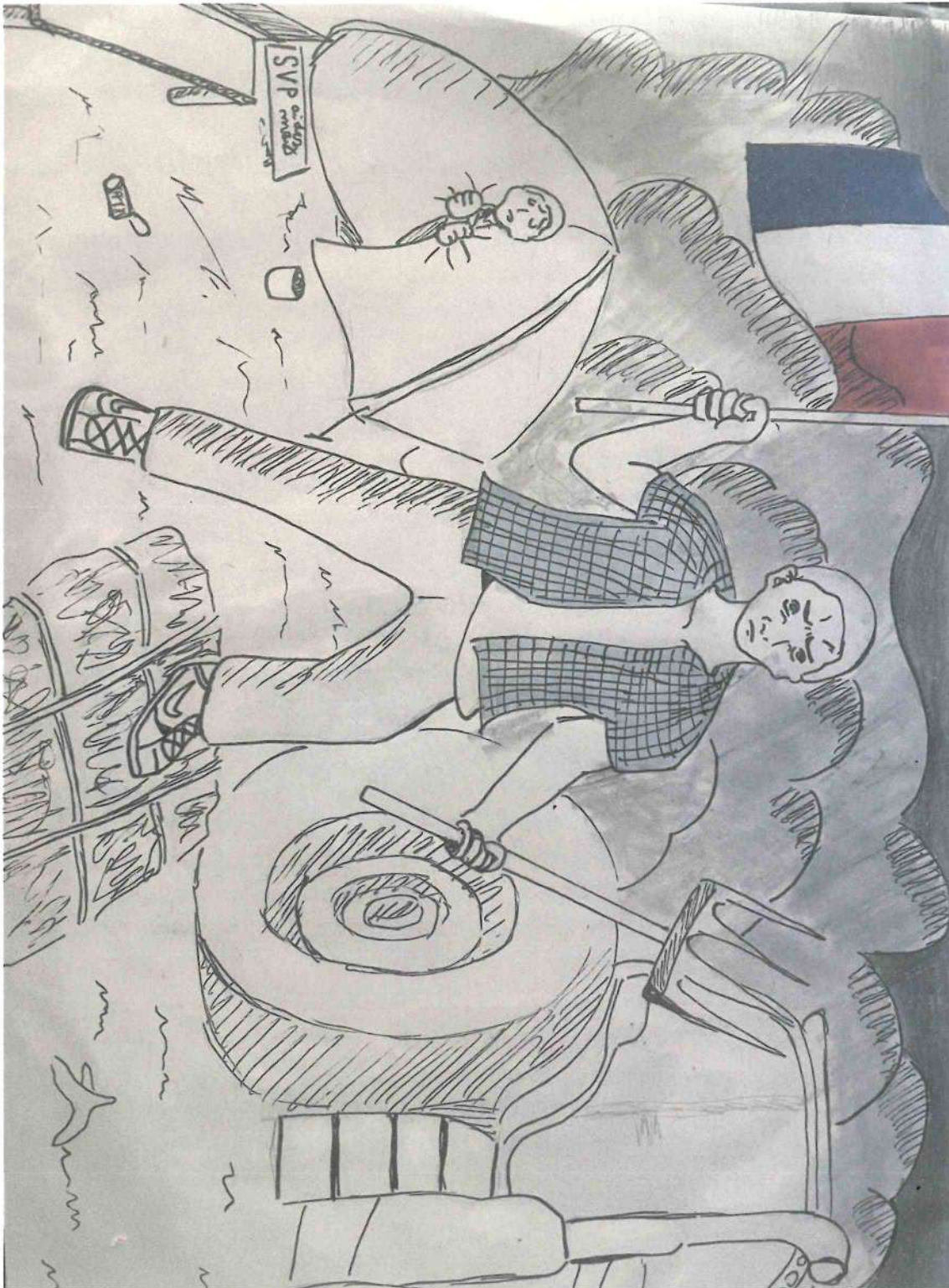
Nous avons choisi de changer le visage de Marianne par un même créé par le gilets jaunes. Nous avons choisi cette personne car elle est drôle, elle crie « Macron destitution, Macron décapitation, Macron explosion ». Nous avons choisi elle car elle représente bien les gilets jaunes comme Marianne qui représente le peuple, les miséreux. Ils protestent contre l'élection présidentielle de Emmanuel Macron car il y a des soucis financiers ect. Ils ont protesté devant des barricades, des feux, ont brûlé des poubelle ect. Suite à cette vidéo, la dame s'est faite sévèrement punir en prenant plusieurs années de prison et une très grosse amende. Un même est un contenu humoristique qui se propage rapidement en ligne. La plupart du temps, c'est une image ou une vidéo.

## Version définitive : LE GRAND COMBAT CONTRE LES INÉGALITÉS

Tout d'abord, nous pouvons observer sur le dessin un agriculteur en colère. Il représente le monde agricole. Dans sa main gauche, il tient le drapeau français. Dans sa main droite, il tient une fourche qui représente sa colère.

À côté un enfant effrayé se cache dans une tente. Sa famille et lui sont sans abri fixe et sans le sou. Même si le temps passe, les inégalités sociales ne changent pas.

J'ai choisi de laisser le dessin en noir et blanc pour mieux représenter la sombre détresse...



# Interview de Jean Valjean sur sa sortie de prison

Serena Chouchane

Journaliste : Bonjour Monsieur Jean Valjean. Vous venez de sortir de prison après 19 ans. Comment vous allez ?

Jean Valjean : Franchement... je ne sais pas trop. Je suis un peu perdu. Oui, je suis libre, mais je ne me sens pas vraiment libre. Les gens me regardent mal. J'ai l'impression que je suis encore un prisonnier dans leurs yeux. Ça me rend triste et aussi en colère.

Journaliste : Pourquoi avez-vous été condamné ?

Jean Valjean : J'ai volé du pain pour nourrir les enfants de ma sœur. Ils avaient vraiment faim. Je les voyais pleurer et ça me faisait trop mal. Ma sœur était pauvre et je ne pouvais rien faire. Je me sentais inutile. Quand j'ai volé le pain, j'avais peur, mais je pensais surtout à eux. Je ne voulais pas devenir un voleur. Je voulais juste les aider. Je ne pensais pas que ça me coûterait presque vingt ans au bagne.

Journaliste : C'était comment la prison ?

Jean Valjean : C'était très dur. On travaillait toute la journée et on était surveillé tout le temps. On était enchaîné. Si on faisait une erreur, on recevait des coups. On ne nous appelait même plus par notre nom, mais par un numéro. Au début j'étais triste, mais avec les années je suis devenu dur. J'ai commencé à détester la société. J'avais l'impression qu'on m'avait volé ma vie.

Journaliste : Combien étiez-vous payé au bagne ?

Jean Valjean : En 19 ans, j'ai gagné cent neuf francs et quinze sous. C'est presque rien pour toutes ces années de travail et de souffrance.

Journaliste : Êtes-vous obligé de montrer votre passeport jaune ?

Jean Valjean : Oui. Et c'est ça le pire. À cause de ce passeport, tout le monde sait que je suis un ancien forçat. Quand je suis arrivé à Digne-les-Bains, les auberges ont refusé de me donner une chambre. On m'a chassé. Même pour dormir dehors c'était compliqué. Les gens fermaient leur porte. Je me suis senti humilié, comme si je ne valais rien.

Journaliste : Est-ce que quelqu'un vous a aidé ?

Jean Valjean : Oui. Monseigneur Myriel. Lui, il ne m'a pas jugé. Il m'a parlé gentiment et il m'a accueilli chez lui. Mais moi, j'ai volé son argenterie pendant la nuit. Quand les gendarmes m'ont ramené, il aurait pu me dénoncer. Au lieu de ça, il a dit qu'il me les avait donnés et il m'a même offert les chandeliers. Son geste m'a touché profondément. C'était la première fois depuis longtemps que quelqu'un me faisait confiance. Grâce à lui, j'ai compris que je pouvais changer.

Journaliste : Et l'histoire avec le petit garçon ?

Jean Valjean : Oui... je sais le Petit-Gervais. Sa pièce est tombée près de moi et je l'ai gardée sans réfléchir. C'était comme un réflexe. Mais quand il a commencé à pleurer et à me supplier, j'ai compris ce que je faisais. J'ai eu honte. J'ai voulu le rattraper, mais il était déjà parti. J'ai pleuré. À ce moment-là, j'ai compris que je ne voulais plus être un homme comme ça.

Journaliste : Que voulez-vous faire maintenant ?

Jean Valjean : Je veux essayer de devenir un homme honnête. Je veux montrer que même quelqu'un qui a fait des erreurs peut changer si on lui donne une chance.

## Critique sur les films des *Misérables*

Maxime Boué & Hugo Calvayrac

Comédie musicale de 2013 (Maxime Boué)

### 1) Présentation du film

Le film de 2013 est une adaptation du célèbre roman de Victor Hugo signée par Tom Hooper en comédie musicale. Le personnage principal (Jean Valjean) est incarné par Hugh Jackman.

Voici le réalisateur du film :

#### Réalisateurs



Tom Hooper

Voici le casting du film :

#### Acteurs et actrices



**Hugh Jackman**  
Rôle : Jean Valjean



**Russell Crowe**  
Rôle : Javert



**Anne Hathaway**  
Rôle : Fantine



**Amanda Seyfried**  
Rôle : Cosette



**Helena Bonham Carter**  
Rôle : Madame Thénardier



**Sacha Baron Cohen**  
Rôle : Monsieur Thénardier



**Eddie Redmayne**  
Rôle : Marius



**Aaron Tveit**  
Rôle : Enjolras

## 2) Critiques de la presse

Selon la presse la comédie musicale de Tom Hopper vaut la médiocre moyenne de 2,3/5 étoiles sur le site « allô ciné ».

### 2.a) Critiques positives

- *20 minutes* : « Le résultat en met plein la vue et plein les oreilles ! 5/5 »
- *Le parisien* : « Hugh Jackman ose les métamorphoses. Le spectaculaire Wolverine est donc devenu un très crédible Jean Valjean. 5/5 »



- *Le journal du dimanche* : « 2h30 de pur plaisir pour les yeux et les oreilles. 4/5 »

- *Paris match* : « On peut reprocher à cette comédie musicale dramatique son côté spectaculaire, mais Tom Hopper signe une grandiose adaptation du célèbre roman de Victor Hugo. 4/5 »

## 2.b) Critiques négatives

Certaines critiques sont un peu moins glorieuses mais un film ne peut pas faire l'unanimité totale entre tous les journaux, en voici quelques une :

- *Ouest France* : « Un récit figé et statique. Et interminable, sur une trame dépouillée. Une œuvre frustrante, car le cinéaste donne idée, dès la séquence d'ouverture, et dans quelques trop rares scènes d'action, du spectacle grandiose, lyrique et bouleversant qu'il aurait pu nous livrer s'il avait bien voulu prendre quelques libertés avec sa caméra. 2/5 »

- *Le monde* : « Un générique impressionnant ne sauve pas du naufrage cette version cinématographique de la comédie musicale "Les Misérables". 1/5 »

- *TF1 news* : « Le résultat, malgré son ambition, est d'un ennui affligeant. Côté interprétation, les scènes chantées deviennent rapidement un supplice. 1/5 »

## 2.c) Résumé des critiques de la presse

Pour résumer les critiques de la presse sur la comédie musicale de 2013 certains journaux trouvent l'adaptation très réussie mais globalement la plupart sont insatisfaits du résultat et s'attendaient à mieux de la part de Tom Hopper qui signe une œuvre « médiocre » selon la presse.

## 3) Critiques des spectateurs

Selon les spectateurs la comédie musicale de Tom Hopper vaut la correcte moyenne de 3,1/5 étoiles sur « allô ciné ».

## 2.d) Critiques positives

- spectateur anonyme : « Les Misérables : Film magnifique, très belle histoire que je ne connaissais pas beaucoup. Il faut aimer le genre musical car 90 % du film sont chantés (en anglais) et c'est assez long (2H30). Mais moi qui en suis amateur, j'ai adoré. (...) 5/5 »

- spectateur anonyme : « Je ne comprends vraiment pas tous ces avis négatifs... Pour ma part, je trouve que c'est un très très grand film ! Des musiques toutes plus belles les unes que les autres, même si parfois, elles ne seraient pas obligatoires. Les acteurs jouent hyper biens, Hugh Jackman et Russel Crowe surtout et les décors sont magnifiques. Quelques passages de l'histoire ont été sauté mais qu'importe, ils sont minimes. En bref, je n'ai absolument aucune critique à faire sur ce film.. J'ai vraiment adoré! (...) 5/5 »

## 2.e) Critiques négatives

Certains avis sont beaucoup moins positifs, en voici quelques uns :

- spectateur anonyme : « Quel intérêt de faire chanter absolument tous les dialogues ? Au bout d'une heure j'en avais marre le rythme en est donc devenu catastrophique, ça s'essouffle rapidement et on décroche il aurait fallu faire des pauses avec des dialogues parlés, entrecoupés de chansons. 1/5 »

- spectateur anonyme : « Le repos de ce grand poète et écrivain que fut Victor Hugo est décidément bien mis à mal ! Après Plamondon et Coccianta qui transforme "Notre-Dame de

Paris" en roman-photo chantant québécois, voilà Tom Hooper qui s'attaque à un des fleurons de comédie musicale en Angleterre : "Les misérables". Sauf qu'avant d'être un spectacle chantant, c'était un livre. De l'œuvre originale, le réalisateur anglais ne garde que l'histoire et encore dans les grandes lignes... Par contre il est très fidèle à l'esprit mièvre et romantique de la comédie musicale. 1/5 »

## 2.f) Résumé des critiques des spectateurs

Pour résumer les critiques des spectateurs, certains disent avoir adoré l'adaptation du roman de Hugo en comédie musicale. En revanche d'autres s'avèrent plus septiques à l'idée d'adapter l'œuvre originale en comédie musicale et trouve vite ennuyant le fait de regarder pendant 2h30 un film dont la majeure partie des scènes sont chantées.

### 4) Ma critique personnelle

Dans la comédie musicale de Tom Hopper, on passe directement de la fin de la période « Jean Valjean » à la période « Mr. Madeleine et Fantine » sans parler des Thénardier (ils revivent seulement après la mort de Fantine). Cosette arrive également après la mort de sa mère contrairement au livre qui raconte le moment où Fantine la dépose chez les Thénardier.

Je trouve ça dommage que l'on ne voit pas les Thénardier et Cosette au début du film car sans avoir lu l'histoire originale certains passages peuvent s'avérer difficiles à comprendre. Le fait que les Thénardier aient un côté comique est infidèle au texte original où ils sont décrits comme méchants et mauvais. De plus, je trouve que l'adaptation en comédie musicale permet de mieux ressentir les émotions des personnages dans le film.

En résumé, il y a beaucoup d'incohérences entre la comédie musicale et le texte original d'Hugo cependant je trouve que la comédie musicale est intéressante car on est transporté par les scènes chantées par les acteurs.

## LES MISÉRABLES LE FILM DE 1982 (Hugo Calvayrac)

### 1) INTRO

Un très long film de 3h40 réalisé par Robert Hossein, qui au moins avait l'avantage d'avoir été à la fois acteur et réalisateur dans sa carrière, ce qui fait que cela a dû l'aider pour un tel projet.

### 2) CASTING

L'acteur principal de ce film est Lino Ventura dans le rôle de Jean Valjean, outre les multiples personnalités qu'il endosse, il joue aussi le rôle de son sosie qui est accusé d'être Jean Valjean dans le film. Michel Bouquet incarne très bien l'inspecteur Javert.

Le reste du casting est :

- Jean Carmet : Thénardier.
- Françoise Seigner : la Thénardier.
- Evelyne Bouix : Fantine.
- Christiane Jean : Cosette.
- Frank David : Marius.
- Candice Patou : Eponine.

### 3) CRITIQUE

Le film s'inspire du roman *Les Misérables* en explorant les thèmes de la révolte et des inégalités, particulièrement à travers le personnage de Gavroche. Des dialogues percutants et des relations entre les personnages parfois tristes parfois heureux ou émouvants, font le charme du film. Les performances des acteurs, notamment Lino Ventura dans le rôle de Jean Valjean, sont impressionnantes. Michel Bouquet et Jean Carmet ne sont pas en reste. La mise en scène est très bien orchestrée, offrant des visuels authentiques qui capturent l'ambiance de l'époque avec une précision remarquable. Néanmoins, c'est un peu trop long.

### 4) CONCLUSION

En résumé, ce film est une œuvre cinématographique marquante qui touche les émotions et suscite la réflexion. Cependant, il est légèrement trop long.

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

# Les Misérables dans notre société

Andie Moune & Mia Le Pleux

Dans *Les Misérables*, Victor Hugo nous montre au fur et à mesure de la lecture des personnages qui vivent dans la misère. Par exemple Jean Valjean qui a été condamné pour avoir volé du pain.

On peut aussi parler de Fantine qui lutte pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa fille, elle en vient même à se couper les cheveux et à s'arracher les dents pour gagner de l'argent et continuer à payer.

Ces personnages sont injustement rejetés par la société et ne sont presque jamais aidés. Aujourd'hui je pense qu'il existe encore des misérables.

Par exemple, il y a des personnes sans abri qui n'ont pas de logement, des personnes qui n'ont pas assez à manger ou encore des personnes qui manquent d'argent pour s'acheter le minimum pour vivre.

Quand j'entends le mot misérable, je ne pense pas seulement aux personnes très pauvres, je pense aussi aux personnes qui vivent dans des conditions difficiles parce que leur métier est mal payé, certaines personnes font des métiers, fatigants et importants mais leur salaire ne leur permet pas de vivre dans des conditions respectables. Je trouve cela injuste car ces personnes travaillent dur, mais ne sont pas récompensées à la hauteur de leurs efforts.

Je peux aussi parler des personnes qui sont jugées à cause de leur passé, dans *Les Misérables* même après être devenu un homme honnête Jean Valjean reste rejeté à cause de son ancienne condamnation, beaucoup de personnes gardent des préjugés et ne lui laissent pas vraiment une seconde chance.

Je pense que ces personnes sont aussi misérables car même si elles essayent de changer, la société ne leur fait pas toujours confiance. Si Jean Valjean n'avait pas changé d'identité, il aurait probablement continué sa vie avec son passeport jaune, il n'aurait jamais eu l'occasion d'être considéré comme un homme honnête.

Résumé : pour moi, *Les Misérables* est un roman qui parle de la pauvreté, de l'injustice et du regard de la société sur les personnes en difficulté (par exemple, lorsque la police ramène Jean Valjean chez l'évêque, après le vol de l'argenterie, l'évêque ne l'a accusé pas, il dit aux policiers qu'il lui avait donné ses objets et lui laisse l'occasion de devenir un homme meilleur car l'évêque croit en Jean Valjean, et a une deuxième chance). Victor Hugo, montre que certaines personnes vivent dans la misère ou sont rejetés, même lorsqu'elles essayent de devenir meilleures, ce livre nous fait réfléchir sur la société et sur l'importance d'aider les autres et de leur donner une seconde chance.

## QCM

Pour vous quelle est la définition de misérable ?

- A) Une personne qui n'a pas les moyens d'acheter des-sushis ?
- B) Une personne dans un état pitoyable qui inspire la pitié ?
- C) Une personne qui se sent mal dans sa peau ?

Pour vous, quelles personnes peuvent être considérées comme misérable (plusieurs réponses possibles)?

- A) Une personne qui vit dans la rue.
- B) Une personne qui n'a que deux voitures.
- C) Une personne qui est maltraitée.

Pensez-vous que la société d'aujourd'hui a évolué ?

- A) Oui, il y a moins de misérables, grâce aux aides et aux associations.
- B) La vie est beaucoup mieux maintenant que je suis là.
- C) Je trouve que la société est parfois encore ignorante face à certaines situations.

## L'effet Jean Valjean : Gavroche et Cosette

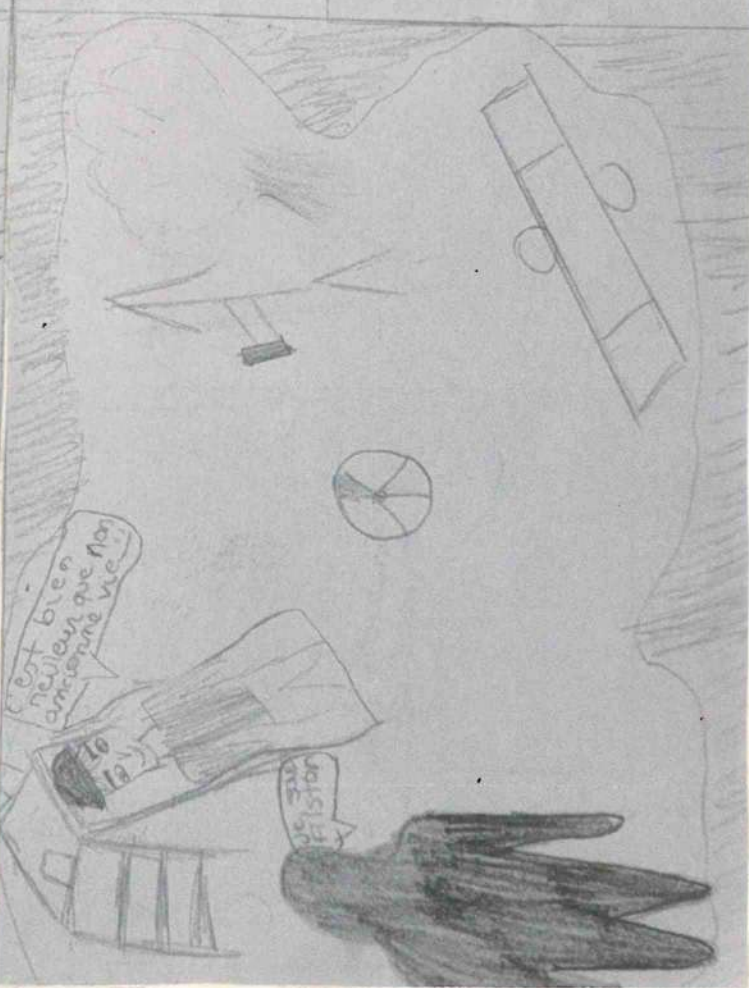
Jihen Derkaoui, Inès Abouï & Bellounes Lena

### Gavroche et l'effet de Jean Valjean

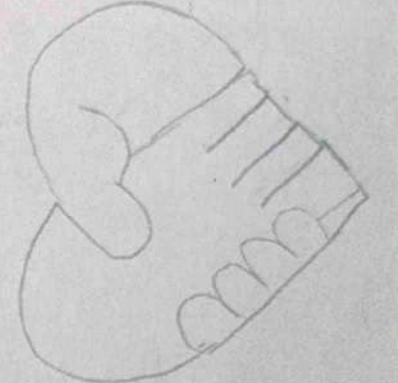
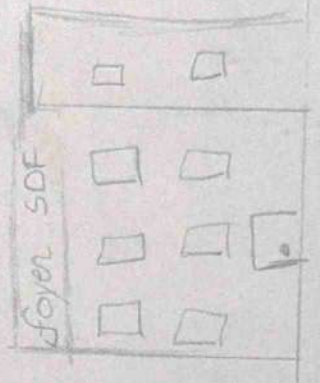
Gavroche est un enfant qui cache son malheur avec de la plaisanterie : il fait rire les autres, il profite de la vie, il se moque même du danger comme si la misère dans laquelle il vit n'était rien pour lui. On dirait presque qu'il aime son malheur mais moi, je pense que c'est juste sa façon de s'en sortir pour ne pas se faire écraser par la vie. Il a toujours été content et courageux alors que sa situation était misérable : il a été seul, abandonné dans les rues depuis son plus jeune âge, il s'est débrouillé seul sans l'aide de personne. On dirait même qu'il a un bouclier. Si Gavroche avait rencontré Jean Valjean, il se méfierait d'abord car il est habitué à ne compter que sur lui-même sans l'aide de personne. Il ne lui ferait pas confiance facilement, il ferait des petites blagues pour cacher sa peur et il dirait à Jean Valjean qu'il n'a pas besoin de son aide. Mais Jean Valjean aurait vu sa peur, vu qu'il a de la patience, il ne se découragerait pas. Petit à petit Gavroche comprendrait qu'on peut aimer sans rien attendre en retour, après il goûterait enfin au vrai bonheur comme Cosette. Il découvrirait la vraie vie, la famille, le foyer et de la bonne nourriture, il apprendrait à lire et à écrire. Quand il deviendrait adulte, il garderait son humour et son courage, il utiliserait son passé pour aider les autres enfants pauvres pour que eux aussi goûtent à la vraie vie. Il deviendrait comme Jean Valjean à aider les autres. Grâce à la rencontre de Jean Valjean, Gavroche ne serait plus l'enfant qui traîne dans les rues pour s'en sortir, non, il serait un homme courageux et heureux qui aurait surmonté la misère.

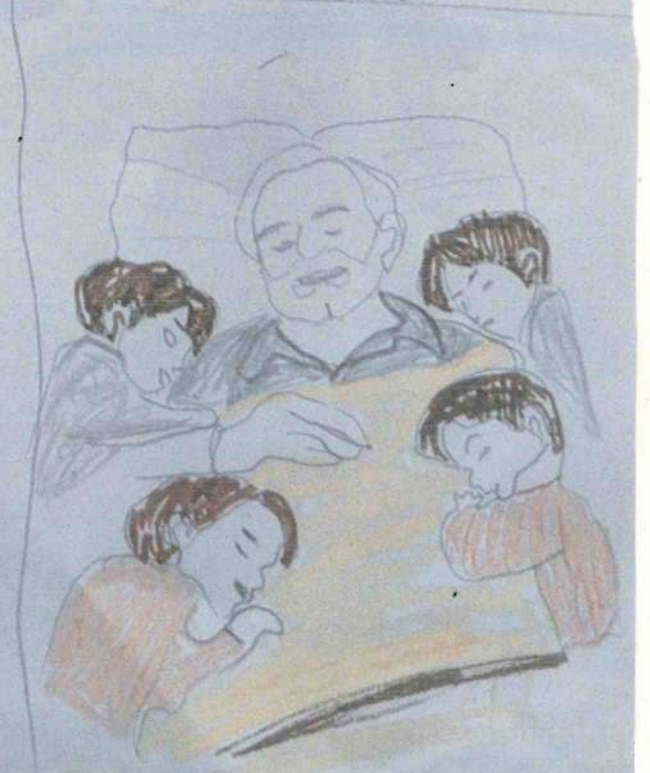
### La rencontre entre Cosette et Jean Valjean

Les Thénardier demandent à Cosette d'aller chercher de l'eau dans le puits avec un seau alors qu'elle n'est jamais sortie seule la nuit. D'habitude elle va chercher de l'eau seulement le jour donc elle a très peur. Sur la route qui traverse la forêt, elle pense qu'il peut y avoir des animaux et elle hésite à retourner à l'auberge mais elle se dit que si elle rentre sans eau, les Thénardier vont la battre, alors elle continue d'avancer. Quand elle revient avec le seau qui est très lourd pour elle, elle est très fatigué et elle doit s'arrêter plusieurs fois pour se reposer. Dans la forêt, elle croise un homme qui s'appelle Jean Valjean et il lui parle doucement. Il voit que le seau est trop lourd pour elle alors il lui propose de l'aider à le porter. Jean Valjean comprend vite que Cosette est maltraitée par les Thénardier et il est touché par sa situation. Il décide de la protéger et, plus tard, il paie les Thénardier pour emmener Cosette avec lui. Ensuite il l'emmène vivre à Paris et il s'occupe d'elle comme si c'était sa propre fille.



→ Gaurache, l'enfant des rues de Paris, veut Gaurache entouré de ceux qui l'ont entouré. Lui qui n'avait rien demandé pour tant beaucoup aux autres, et il prouve que même dans la misère, il bien finit toujours par revenir.





# LES DROITS DES ENFANTS

Kelym Bouzelif & Nassim El Korri

C'est important car quand les enfants tombent malades ça peut les mettre dans un sale état car ils sont petits et fragiles donc c'est pour ça qu'ils doivent bénéficier des soins médicaux donc c'est important que les parents s'occupent d'avoir une carte vitale.



## « ARTICLE 24

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé médicaux. L'État met un accent particulier sur les soins de santé primaires et les soins préventifs, sur l'information de la population ainsi que sur la diminution de la mortalité infantile. Les États encouragent à cet égard la coopération internationale et s'efforcent d'assurer qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à des services de santé efficaces, té possible et de bénéficier de services. »

L'école est un droit important car ça aide l'enfant a apprendre des choses utiles pour son avenir et pour apprendre à habiter avec des personnes et ça leur permet d'être autonomes.

## « ARTICLE 28

L'enfant a le droit à l'éducation et l'État a l'obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit, d'encourager l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire accessibles à tout enfant et d'assurer à tous. L'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit respecter les droits et la dignité de l'enfant Pour assurer le respect de ce droit, les États ont recours à la coopération internationale. »



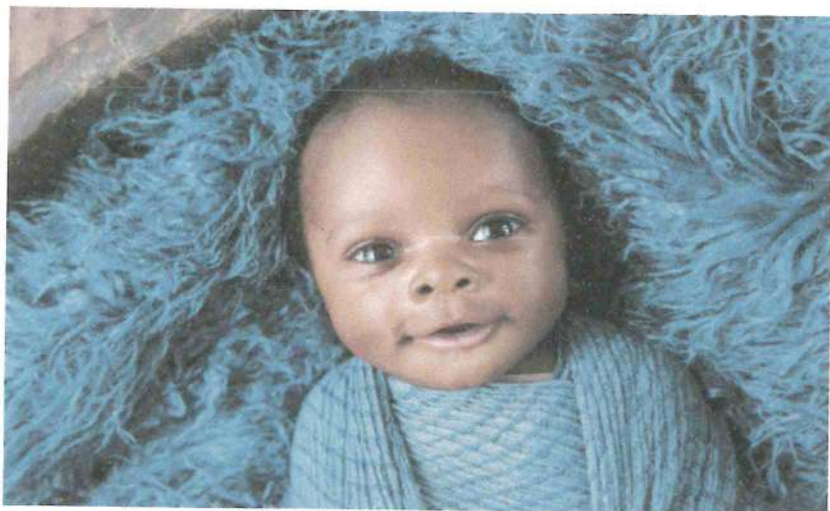
L'enfant n'est pas différent des autres, il a les mêmes besoins, les mêmes émotions et la même envie d'apprendre. Il est aussi pareil que les grands, car il mérite le même respect et la même attention.

#### « ARTICLE 1 Définition de l'enfant

L'enfant est défini comme tout être humain de moins de dix huit ans, sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt être – et soit – assumée. La responsabilité de l'État peut inclure une aide matérielle aux parents. »



Chaque enfant a un droit fondamental à la vie, et l'état doit garantir sa survie ainsi que son développement.



#### « ARTICLE 6 Survie et développement

Tout enfant a un droit inhérent à la vie et l'État a l'obligation d'assurer la survie et le développement de l'enfant. »

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents et de garder des contacts avec eux, sauf si cela n'est pas dans son intérêt.

#### « ARTICLE 9 – Séparation d'avec les parents

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents à moins que cela ne soit jugé incompatible avec son intérêt supérieur ; il a également le droit de maintenir des contacts avec ses deux parents s'il est séparé de l'un d'entre eux ou des deux. »



Les États doivent faire connaître les droits de l'enfant, rendre des comptes à un comité d'experts et collaborer avec des organisations internationales pour appliquer la Convention.

« ARTICLE 42,43

I) L'obligation de l'État de faire largement connaître les droits contenus dans la Convention, aux adultes comme aux enfants.

II) La création d'un Comité des droits de l'enfant composé de dix experts chargés d'examiner les rapports que les États parties à la Convention devront soumettre deux ans après la ratification et tous les cinq ans par la suite. La Convention entre en vigueur une fois que 20 pays l'ont ratifiée, et c'est alors que le Comité est constitué.

III) Les États parties assurent à leurs rapports une large diffusion dans leur pays.

IV) Le Comité peut proposer que des études spéciales soient entreprises sur des questions relatives aux droits de l'enfant il peut faire connaître ses suggestions et recommandations à tout État partie concerné ainsi qu'à l'Assemblée générale.

V) Afin de « promouvoir l'application effective de la Convention et d'encourager la coopération internationale », les institutions spécialisées des Nations unies – telles que l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) – ainsi que l'UNICEF peuvent assister aux réunions du Comité. Ils peuvent – ainsi que tout autre organisme jugé « compétent », y compris les organisations non gouvernementales (ONG) dotées de statut consultatif auprès des Nations unies et des organisations de l'ONU comme le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) – soumettre des informations pertinentes au Comité et se voir inviter à donner leur avis afin d'assurer la meilleure application possible de la convention. »

**Tous les enfants ont des droits !**

Un livre d'images sur les droits de l'enfant

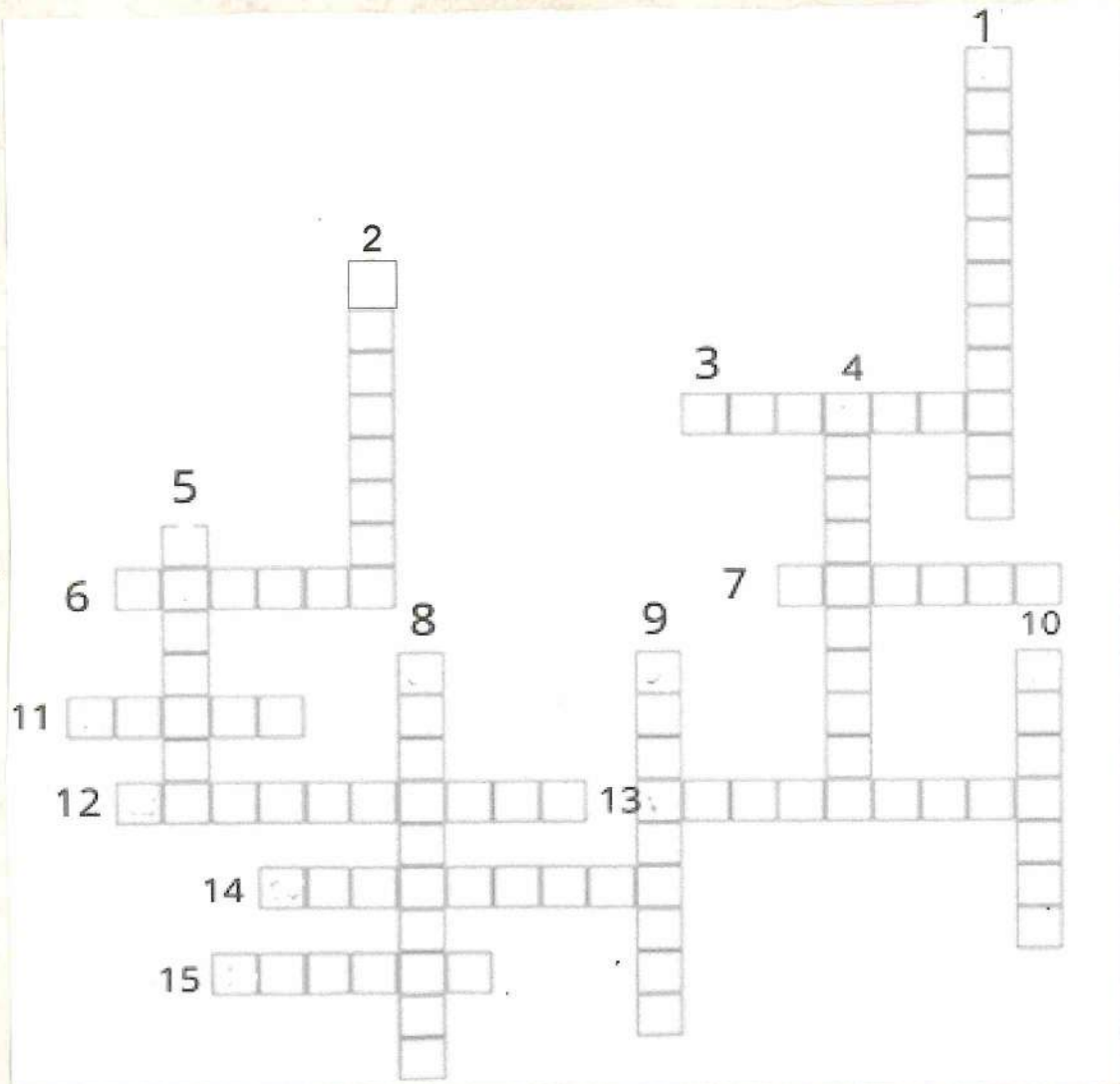


de Simone Philipp

# LES MOTS CROISÉS DES MISÉRABLES

ANIS MOUSSAOUI

Veillez lire attentivement chaque définition. Avant d'inscrire définitivement votre réponse dans la grille, prenez un instant pour confronter chaque indice à votre idée afin de confirmer qu'il s'agit bien du mot exact. Par prudence, privilégiez l'utilisation d'un crayon à papier, ce qui vous permettra d'ajuster vos lettres facilement en cas d'erreur ou de croisement imprévu. Bonne chance !



HORIZONTAL	VERTICAL
3. Mère de Cosette	1. Ancien détenu, maire de Montreuil-sur-Mer
6. Thème central du roman décrivant la pauvreté et l'injustice	2. Jeune garçon des rues, symbole de la révolte populaire
7. Inspecteur de police obsédé par la capture de Jean Valjean	4. Aubergiste cupide et cruel, ennemi de Jean Valjean
11. Ville où se déroule l'action principale du roman	5. Valeur défendue par les personnages du roman
12. Soulèvement populaire contre le gouvernement	8. Auteur du roman « Les Misérables »
13. Vrai nom de Cosette	9. Faux nom utilisé par Jean Valjean
14. Barrière de rue utilisée lors des révoltes	10. Fille de Fantine
15. Jeune révolutionnaire amoureux de Cosette	

Solutions

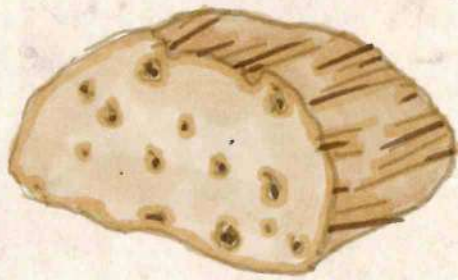
1. Jean Valjean ; 2. Gavroche ; 3. Fantine ; 4. Thénardier ; 5. Liberté ; 6. Misère ; 7. Javert ; 8. Victor Hugo ; 9. Madeleine ; 10. Cosette ; 11. Paris ; 12. Révolution ; 13. Euphrasie ; 14. Barricade ; 15. Marius



Mai-Linh Pellerin  
Anaëlle Mathieu  
et les 4<sup>07</sup>

Collège Montesquieu

# Les Misérables



Fabriqué le 31 mars 2026